

Délibération n°1

Objet : Marché de construction d'une déchèterie-recyclerie. Attribution du Lot B4 « Plâtrerie – Isolation – Menuiserie Intérieure »

Date de convocation :
13/10/2011

Date d'affichage :
13/10/2011

Nombre de Membres en exercice :
32

Nombre de présents :
24

Nombre de votants :
24

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

L'an deux mille onze,
le 25 octobre 2011 à 18 heures,

Le Comité Syndical, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise en séance publique, sous la présidence de M. Michel LAMOLINAIRIE, Président.

Présents : Mesdames KUHN, PALMIE, PARCELLIER, TAURAN, Messieurs BARREAU, BENOIS, CALVET, CHERON, FARROUIL, GIORDANA, JOFRE, LABOUYSSE, LAMOLINAIRIE, LESTRADE, MALMON Alain, MALMON Charles, MAUBERT, PAGES, POUJAL, PRADIN, RESONGLES, REYGADE, ROZES, TAFOUREAU,

Excusés : Mesdames COMBALBERT, FERRERO, LUENGO, Messieurs COUDERC, GUTHMULLER, HEBRARD, NOUGAYREDE, PRAYSSAC.

Secrétaire de séance : Monsieur RESONGLES.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée la délibération n°1 du 27 juillet 2011 relative à l'attribution du marché de construction de la déchèterie-recyclerie. Il rappelle que le lot B4 avait été déclaré infructueux et que par conséquent il avait été autorisé à lancer une nouvelle consultation.

Monsieur le Président donne lecture du rapport d'analyse des offres du Lot B4 « Plâtrerie – Isolation – Menuiserie Intérieure » dressé par le maître d'œuvre, PRIMA Ingénierie.

Monsieur le Président propose de retenir pour le Lot B4 « Plâtrerie – Isolation – Menuiserie Intérieure » l'entreprise DESCOULS avec la solution de base pour un montant de 22 090,10 € HT.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Décide de retenir l'entreprise DESCOULS avec la solution de base pour un montant de 22 090,10 € HT pour le lot B4 « Plâtrerie – Isolation – Menuiserie Intérieure » du marché de construction d'une déchèterie-recyclerie,

Autorise son Président à signer le marché.

– A D O P T E E –

Le Président,

M. LAMOLINAIRIE